

Appel à Manifestation d'Intérêt 2024 SHAPE-Med@Lyon Cahier des Charges

Date de soumission : 15 février 2024 à 17h00 (CET)

A. Contexte et objectif de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI SHAPE 2024)

SHAPE-Med@Lyon s'appuie sur l'ensemble des forces scientifiques du site de Lyon-Saint Etienne pertinentes pour développer des projets dans le domaine de la santé au sens large. S'appuyant sur une définition de la santé incluant le bien-être, telle que promue par l'OMS, SHAPE-Med@Lyon cherche à faire converger la médecine 5P et l'approche One Health liant santé humaine, animale et environnementale. SHAPE-Med@Lyon s'inscrit nécessairement dans le cadre d'une approche holistique, afin de replacer les individus dans leur interaction avec leurs contextes social et environnemental, avec comme objectif le développement de solutions pour l'amélioration de la santé et du bien-être à l'échelle des populations et des individus.

L'**Institut de Recherche Transdisciplinaire en Santé** est en charge de la mise en œuvre de SHAPE-Med@Lyon. L'institut est composé d'un conseil des membres, d'un directoire, d'un conseil scientifique et de l'innovation (CSI) et d'un comité de la formation et de l'expertise (CFE). Son objectif est de construire un écosystème de recherche répondant à la diversité des questions de santé à travers cette vision transdisciplinaire. La rencontre des disciplines a débuté autour de cinq premiers ateliers thématiques : i) Approches transdisciplinaires pour comprendre, prévenir et soigner les cancers ; ii) Adaptation et évolution des maladies infectieuses ; iii) Troubles cérébraux, remédiation et société inclusive ; iv) Santé et territoire ; et v) Sciences et ingénierie des données.

L'**objectif de cet AMI 2024** est de permettre aux membres de la communauté de faire émerger des projets de recherche collaborative. Ce recensement non sélectif de projets permettra, grâce à des discussions collectives autour de ces propositions au sein des ateliers de restitution, de former des consortia multidisciplinaires. Des propositions même incomplètes pourront être soumises, les échanges au sein des ateliers pouvant aider à identifier les équipes susceptibles d'apporter une dimension transdisciplinaire complémentaire. Suite à cet AMI, deux appels à projet seront publiés en 2024 (voir détails section B). Les réponses à l'AMI permettront également de structurer des projets qui pourront être soumis à d'autres guichets de financement que les appels à projet de SHAPE-Med@Lyon.

B. Etapes importantes et types de projets financés

1. Première étape | Appel à Manifestation d'Intérêt (Clôture : 15 février 2024)

Dans la même philosophie qu'en 2023, cet AMI 2024 a pour objectif de faire émerger des idées concrètes de projets qui pourront être déployés de deux manières : a) sous la forme d'un projet « d'amorçage » de 12 à 24 mois pour un démarrage à l'automne 2024 ou b) sous la forme d'un projet « structurant » de 36 à 48 mois, de plus grande envergure, pour un démarrage fin 2024. Les réponses à l'AMI pourront être rédigées en français ou en anglais.

2. Deuxième étape | Temps d'échange entre les porteuses et porteurs de projet et les équipes d'animation (début mars 2024)

A l'issue de la synthèse des réponses à l'AMI par les équipes d'animation des différents ateliers, des temps d'échange en atelier seront organisés les semaines du **04 et 11 mars 2024** pour des présentations orales de chaque projet. A cette étape, un soutien actif de la part des équipes d'animation visera à compléter les partenariats et garantir l'interdisciplinarité et la structuration des projets, si cela s'avère nécessaire.

3. Appel à projets – projets d'amorçage (Publication : mi-février 2024 - Clôture : 06 mai 2024)

Projets de 12 à 24 mois avec financement d'un ou plusieurs postes pour un total maximum de mois d'ETP équivalent à la durée du projet (IE, IR, Postdoc, ...). Le budget prévisionnel maximum pour cet AAP 'Projets d'amorçage' sera de 1,5 M€, avec l'objectif de financer une dizaine de projets. Cet appel vise à soutenir l'émergence de projets préliminaires, d'amorçage, afin de faciliter leur développement futur. Ces projets seront soumis en français ou en anglais pour une évaluation par les membres externes du Conseil Scientifique de l'Institut Transdisciplinaire, qui transmettra une proposition aux instances décisionnaires du projet SHAPE-Med@Lyon.

4. Appel à projets – projets structurants (Publication : mi-février 2024 - Clôture : 06 mai 2024)

Projets de 36 à 48 mois, de plus grande envergure, pour un démarrage fin 2024. Ces projets seront des mini-consortia de plusieurs équipes de champs disciplinaires différents et complémentaires avec des moyens plus conséquents (en moyenne un recrutement environné par partenaire, possibilité de décharge pour les cliniciennes et cliniciens...). Le budget total prévisionnel pour cet AAP 'Projets structurants' pourra atteindre 4 M€ sur les fonds de SHAPE-Med@Lyon pour le financement d'une dizaine de projets. Des financements au-delà de la moyenne pourront être accordés à des projets très ambitieux comportant un nombre important de partenaires si le caractère très transdisciplinaire du projet est démontré. L'articulation avec d'autres programmes de recherche, de formation et de maturation/innovation existants sur le site Lyon St Etienne sera précisée dans l'AAP. Ces projets seront soumis en anglais pour une évaluation par des experts extérieurs nationaux et internationaux. Au regard de ces évaluations, le Conseil Scientifique de l'Institut Transdisciplinaire transmettra une proposition aux instances décisionnaires du projet SHAPE-Med@Lyon.

C. Périmètre et attendus de l'AMI

Périmètre

Pour cet AMI 2024, seront privilégiés les projets s'inscrivant dans un ou plusieurs des ateliers de l'Institut Transdisciplinaire en Santé. Il est néanmoins possible de soumettre un projet qui ne se réfère pas directement à un atelier thématique. Il est également possible de resoumettre à l'AMI 2024 un projet déposé en 2023 mais non retenu.

Attendus

- Inter/Transdisciplinarité des propositions
- Nouveauté des collaborations et/ou du projet vis-à-vis de l'existant
- Prise de risque et caractère innovant des projets

Définition de l'interdisciplinarité/transdisciplinarité attendue

Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité vise à croiser et intégrer les démarches scientifiques de chaque discipline en vue d'étudier le même objet. Cette démarche s'inscrit dans une perspective globale qui est capable de prendre en compte ce que les disciplines connexes apportent de plus en termes de connaissance. Ici, l'effort se porte sur la cohérence et la complémentarité des méthodologies proposées par chaque approche disciplinaire et sur la production de résultats travaillés en commun.

Transdisciplinarité

Promouvoir la transdisciplinarité, c'est viser à transcender les approches disciplinaires dans la façon de poser les questions de recherche, les méthodologies et les résultats proposés. La transdisciplinarité vise ainsi à envisager l'objet d'étude dans sa complexité et de façon totalement intégrative. La transdisciplinarité renvoie à une posture scientifique, épistémologique qui se situe à la fois entre, à travers et au-delà des disciplines, des approches compartimentées (Pohl, 2011).

SHAPE-Med@Lyon souhaite faire émerger à terme une pratique transdisciplinaire. Pour cela, la priorité sera donnée aux projets croisant et intégrant non seulement les disciplines, mais aussi les grands domaines disciplinaires.

D. Partenariat des projets

Périmètre du partenariat

- Les projets associeront au minimum deux co-porteuses/porteurs appartenant à 2 unités/structures de recherche différentes, sur la base d'un nouveau sujet et issues de 2 champs disciplinaires différents.
- Toutes les équipes des partenaires de SHAPE-Med@Lyon, ainsi que les équipes académiques du site Lyon St Etienne pourront candidater.
- Les 2 co-porteuses/porteurs du projet devront avoir un statut permanent ou être titulaire d'une chaire.
- Les 2 co-porteuses/porteurs du projet ne pourront porter qu'un seul projet lors de cet AMI, mais peuvent participer à un autre AMI en tant que partenaire.
- Des partenariats avec des acteurs socio-économiques et les citoyens sont encouragés.
- Des partenariats avec des acteurs académiques hors Lyon-Saint Etienne ou des acteurs socio-économiques sont possibles, mais ces partenaires seront financés sur leurs fonds propres.

E. Financement

Suite à cet AMI 2024, l'Institut Transdisciplinaire en Santé lancera l'AAP 2024 avec pour objectif de financer des projets de recherche « amorçage » (maximum 150 k€/projet - budget total prévisionnel de cet appel de 1,5 M€) et « structurants' » (en moyenne 400k€/projet - budget total prévisionnel de cet appel de 4 M€). Les financements permettront le lancement de nouveaux projets de recherche collaboratifs et innovants. Les projets pourront bénéficier d'une aide financière pour subvenir aux dépenses de personnel affectés spécifiquement à ces projets et de fonctionnement associé.

Recrutement de personnel (voir grilles salariales de l'UCBL en annexe)

- des contrats doctoraux de 3 ans (sur les projets structurants uniquement), avec une possibilité de financement d'une quatrième année de formation à l'interdisciplinarité. Les doctorantes/doctorants devront être co-supervisés par les co-porteuses/porteurs du projet, figurer dans l'organigramme de l'une des 2 équipes co-porteuses et être inscrits dans l'une des Ecoles Doctorales du site Lyon St Etienne.
- des contrats post-doctoraux de 2 ans, au maximum,
- des contrats d'ingénieurs d'étude, de recherche ou assistants d'une durée de 2 ans maximum
- des contrats de chargés de recherche clinique et de paramédicaux (feront l'objet d'une convention de reversement entre l'UCBL et la structure clinique).

NB : sur les projets d'amorçage, un maximum de 24 mois ETP sera accepté (ou moins si la durée du projet est < à 24 mois), mais celui-ci peut être divisé entre plusieurs postes de recrutement.

Frais de fonctionnement

Le budget maximal alloué à l'environnement du projet sera de 30 000 € par an et par partenaire.

Il comprend :

- les gratifications de stages de master (6 mois maximum)
- les coûts de fonctionnement (consommables, etc),
- le petit équipement (< 4000 €),
- les frais de missions,
- les prestations externes (NB : les prestations entre partenaires du consortium sont exclues par le règlement financier de l'ANR).

- Les dépenses éligibles seront définies par le règlement financier de l'ANR (téléchargeable sur le site de SHAPE sous l'onglet 'Actions').
- Le financement d'un projet ne libère pas ses participants de remplir les obligations liées à la réglementation, aux règles d'éthique et au code de déontologie applicables à leur domaine d'activité.

F. Procédure de soumission de l'AMI

Le dossier de soumission devra comporter l'ensemble des éléments nécessaires à l'analyse scientifique et technique du projet. Il devra être complet au moment de la clôture de l'AMI 2024 (15 février 2024 à 17h). Aucun élément complémentaire ne pourra être accepté après la clôture de l'AMI.

Le dossier complet de soumission de l'AMI est constitué d'un document technique rédigé en français ou en anglais comprenant une description du projet envisagé selon le format fourni : A. Identité générale du projet ; B. Description du projet ; C. Besoins de compétences complémentaires ; D. Aide financière demandée et E. Co-financement. Il convient également de ne pas oublier les deux documents en annexes : la liste des 10 publications scientifiques les plus significatives des équipes concernées et les courts CV des co-porteuses/porteurs.

Le dossier est à soumettre de manière électronique, sous forme d'un unique document pdf, sur le site internet de SHAPE-Med@Lyon (Onglet 'Actions') **avant le 15 février 2024 à 17h00** (CET), délai de rigueur. La dernière version soumise sur le site internet sera prise en compte.

Merci de nommer le fichier de soumission : **AMI2024_Acronyme_NomPorteur1_ NomPorteur2**

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe SHAPE-Med@Lyon sur l'adresse générique : contact@shape-med-lyon.fr

ANNEXE : Grilles salariales pour les recrutements à l'Université Claude Bernard Lyon 1

Grille salariale des post-doctorants (à négocier selon expérience)

<i>Selon l'ancienneté dans les fonctions de recherche hors expériences acquises en doctorat</i>	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel
Chercheurs anciens doctorants contractuels à l'UCBL	3 494 €	2 500 €	2 009 €
Chercheurs ancienneté jusqu'à 3 ans inclus	3 243 €	2 320 €	1 864 €
Chercheurs de plus de 3 ans à 5 ans inclus	4 073 €	2 914 €	2 341 €
Chercheurs de plus de 5 ans à 10 ans inclus	4 896 €	3 503 €	2 815 €
Chercheurs de plus de 10 ans	5 365 €	3 839 €	3 090 €

Grille salariale des doctorants

<i>Selon l'ancienneté dans les fonctions de recherche hors expériences acquises en doctorat</i>	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel
Doctorant contractuel sans ACE (à compter du 1 ^{er} janv. 2024)	2 935 €	2 100 €	1 687 €
Doctorant contractuel avec ACE (à compter du 1 ^{er} janv. 2024)	3 327 €	2 100 € ACE : 280 €	1 913 €

Grille salariale des ingénieurs (1^{er} échelon, à négocier selon expérience)

Catégorie A	INM	Coût chargé mensuel	Brut salarial mensuel	Net salarial mensuel
Assistant ingénieur	368	3 022 €	2 162 €	1 737 €
Ingénieur d'étude	390	3 340 €	2 389 €	1 920 €
Ingénieur de recherche	435	3 801 €	2 719 €	2 185 €